

Profil Environnemental Produit (PEP)

Câble pour réseaux locaux de télécommunications Série 88.28.6 - L0027

Déclaration environnementale de type III

PEP Ecopassport N° : ACOM-2011-061-V1-fr	Information programme : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 12/05/2011	Durée de validité : 4 ans
PEP conforme au Programme PEP-ecopassport selon les règles PEP-AP0011 Les règles méthodologiques d'ACV sont disponibles sur demande auprès de l'entreprise.	
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	

Profil Environnemental Produit (PEP)

Câble pour réseaux locaux de télécommunications – 88.28.6 – L0027



Distribution

Scénario de transport

- En moyenne, ce produit parcourt 730 km par transport routier pour parvenir de notre site de fabrication au distributeur le plus proche de notre client.

Emballage

Ce produit est conditionné sur touret bois certifié PEFC™, attestant d'une traçabilité de la filière bois et d'une gestion durable des forêts.

- L'emballage de 91,7 g/m est composé d'un touret bois cerclé BBL.



Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur

- Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage.

Utilisation

Scénario d'utilisation

En phase d'utilisation, les fils dissipent de l'énergie par effet Joules. Un scénario d'usage doit être défini pour quantifier ces pertes d'énergie. Les hypothèses considérées sont les suivantes :

Faute d'informations sur l'utilisation de ce type de câble, la phase d'utilisation n'est pas prise en compte dans cette étude.

Consommables

Pas de consommables nécessaires à l'utilisation de ce produit.

Entretien et maintenance

Pas d'entretien ni de maintenance nécessaire dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit sur la durée de vie considérée.

Fin de vie

Mode de traitement du produit

> Déchets dangereux contenus dans le produit :

Ce produit ne contient aucun déchet dangereux conformément à la Directive RoHS.

> Déchets non dangereux contenus dans le produit :

Plastiques/métaux /autres = 223,1 g par mètre

> Potentiel de recyclage :

Le potentiel de recyclage d'un produit correspond au pourcentage de matière pouvant être recyclée par les techniques actuelles existantes. Il ne tient pas compte de l'existence ou non des filières de recyclage qui sont très dépendantes de la situation locale.

Ce produit contient **69,0%** en masse de matière pouvant être potentiellement recyclé (hors emballage).

> Potentiel de valorisation énergétique :

La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.

Ce produit contient **1,6%** de sa masse pouvant être valorisé avec récupération d'énergie (hors emballage).

Profil Environnemental Produit (PEP)

Câble pour réseaux locaux de télécommunications – 88.28.6 – L0027



Impacts environnementaux

Méthodologie

L'évaluation des impacts environnementaux du produit **série 88.28.6 - L0027** porte sur les étapes du cycle de vie suivantes : extraction des matières premières + fabrication (MPF), distribution (D).

Les hypothèses de modélisation de la phase utilisation sont :

- Puissance dissipée : **non prise en compte dans cette étude**
- Durée d'usage (*) : 20 ans.
- Calculs effectués pour une unité d'un mètre de câble.

Indicateurs d'impact obligatoires (cf. glossaire)	Unités	Total MPF+D+U	Fabrication MPF	Distribution D	Utilisation U
Effet de serre	g ~CO ₂	7,19E+02	6,09E+02 (85%)	1,10E+02 (15%)	- -
Destruction de la couche d'ozone	g ~CFC ₁₁	1,37E-04	1,09E-04 (80%)	2,79E-05 (20%)	- -
Eutrophisation de l'eau	g ~PO ₄	6,89E-02	6,68E-02 (97%)	2,11E-03 (3%)	- -
Création d'ozone photochimique	g ~C ₂ H ₄	3,58E-01	3,18E-01 (89%)	3,96E-02 (11%)	- -
Acidification de l'air	g ~H+	5,56E-01	5,45E-01 (98%)	1,06E-02 (2%)	- -
Consommation d'énergie	MJ	1,82E+01	1,60E+01 (88%)	2,17 (12%)	- -
Consommation d'eau	dm ³	2,85E+01	2,79E+01 (98%)	6,31E-01 (2%)	- -

Indicateurs d'impact optionnels (cf. glossaire)	Unités	Total MPF+D+U	Fabrication MPF	Distribution D	Utilisation U
Appauvrissement des ressources naturelles	années ⁻¹	4,26E-15	4,25E-15 (100%)	2,85E-18 (<0,1%)	- -
Toxicité de l'air	m ³	1,59E+06	1,58E+06 (99%)	1,55E+04 (1%)	- -
Toxicité de l'eau	dm ³	3,41E+02	3,33E+02 (98%)	8,27 (2%)	- -
Production de déchets dangereux	kg	8,85E-02	8,84E-02 (100%)	5,28E-05 (<0,1%)	- -

Modélisation réalisée avec le logiciel EIME version 4.0 et sa base de données en version 11.0

Modélisation de l'énergie utilisée : Electricité France 2005.

(*) Durée d'usage considérée lors de l'évaluation des impacts environnementaux.

Cette durée d'usage est distincte de la durée de vie anticipée du produit et ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. C'est l'expression quantifiée d'une unité de service rendue.

05/2011 - ACOM-061-V1-fr - PEP Série 88.28.6- L0027 Rev.0 - Toutes reproductions ou modifications ne peuvent être réalisées sans l'accord préalable d'ACOME. La société ACOME se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document en vue de son amélioration, à tout moment et sans préavis.



Glossaire

Acidification de l'air	Indique le potentiel d'acidification de l'air causé par la libération de certains gaz dans l'atmosphère. Exprimé en gramme-équivalent ion H+.
ACV	Analyse Cycle de Vie. Compilation et évaluation des entrants et des sortants, ainsi que des impacts environnementaux potentiels d'un produit, ou d'un système, au cours de son cycle de vie, « du berceau jusqu'à la tombe ». Cette démarche est décrite par la norme ISO14040 et ses normes complémentaires.
Appauvrissement des ressources naturelles	Indique l'épuisement des ressources naturelles, en considérant la quantité de réserve mondiale (minérales, fossiles...) pour ces ressources et le niveau de consommation actuel. S'exprime en fraction de la réserve qui disparaît chaque année.
Consommation d'eau	Indique la consommation totale d'eau pour tout le cycle de vie du produit.
Consommation d'énergie	Indique en méga. Joules la consommation totale d'énergie pour tout le cycle de vie du produit.
Création d'ozone photochimique	Indique l'ozone produit dans la couche troposphérique par l'action des radiations solaires sur les émissions de gaz oxydants. Exprimé en gramme-équivalent C2H4.
Déchets non dangereux	Déchets non dangereux. Ils sont constitués de déchets non toxiques et sont de nature similaire aux ordures ménagères. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE).
Déchets dangereux	Ce sont des déchets spécifiques présentant un certain niveau de toxicité et nécessitant un traitement particulier. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE).
Destruction de la couche d'ozone	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes-équivalents CFC11.
Effet de serre	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes-équivalents CO2. Exemple du principe d'équivalence : 1 g de CO2 = 1 g~CO2 ; 1 g de CH4 (méthane) équivaut à l'effet de 64 g de CO2, etc,...
EIME	Logiciel de modélisation des impacts environnementaux d'un produit basé sur la méthodologie de l'analyse du cycle de vie.
Eutrophisation de l'eau	Indique l'eutrophisation, c'est-à-dire l'enrichissement en éléments nutritifs, des océans et des lacs par les effluents. Exprimé en gramme-équivalent PO4.
Production de déchets dangereux	Indique la masse de déchets dangereux ultimes produite sur l'ensemble du cycle de vie du produit. Exprimé kg.
Potentiel de recyclage	% masse du produit ou de l'emballage pouvant être réinjecté dans un circuit de fabrication du même produit ou d'un autre produit.
Potentiel de valorisation énergétique	% en masse du produit ou de l'emballage dont on peut récupérer de l'énergie. La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.
Toxicité de l'air	Indique le volume d'air fictif (couche troposphérique) par lequel il faudrait diluer chaque flux de substances émises dans l'air pour le rendre conforme au seuil de l'arrêté du 2 février 1998. Exprimé en m ³ .
Toxicité de l'eau	Indique le volume d'eau fictif par lequel il faudrait diluer chaque flux de substances émises dans l'eau pour le rendre conforme au seuil de l'arrêté du 2 février 1998. Exprimé en dm ³ .